

Paris, le 22 octobre 2020

Objet : Plan de sauvegarde massif pour les acteurs de la filière événementielle

Madame la Députée,

La crise sanitaire que connaît la France comme le monde entier impacte aujourd'hui le secteur événementiel et nous tenions à vous en alerter. Nous savons qu'en tant que Parlementaire, vous êtes mobilisés pour faire face à la crise, accompagner le monde économique et sauvegarder les emplois dans un contexte budgétaire contraint. L'Etat d'urgence sanitaire mis en place en France et que vous allez être amenés à prolonger entraîne l'annulation de quasiment tous les événements depuis fin février 2020 et déjà au 1^{er} semestre 2020 (cf Salon International de l'Agriculture)

Le confinement général, puis la reprise très timide de nos activités entre juin et septembre 2020 et le contexte sanitaire actuel ont fait plonger l'activité événementielle des opérateurs de toute la chaîne de valeur du secteur : les agences événementielles, les organisateurs de salons, foires, congrès, les gestionnaires des sites d'accueil, les prestataires de services spécialisés (traiteurs, services d'accueil, agences de sécurité événementielles, aménagements généraux et agences de design de stands, prestations audiovisuelles,) et par ricochet tous les acteurs du tourisme d'affaires intégrant restaurateurs et hôteliers.

À ce jour, nous estimons une baisse de chiffre d'affaires de la filière événementielle de plus de 80 %, et 1 entreprise sur 2 est menacée de disparition dans les semaines/mois à venir. Il y a désormais extrême urgence !

Ces pertes sont dramatiques, non seulement pour le secteur événementiel, constituant un des fleurons de l'excellence française, mais également pour **l'activité économique des territoires et leur attractivité touristique**. En effet, en 2018, 1000 événements accueillant plus de 50 personnes étaient organisés tous les jours sur l'ensemble du territoire (séminaires, conventions, road-show, voyages incentives...), représentant 20 Md€ de retombées directes au bénéfice des entreprises de la filière, et 19 Md€ au bénéfice des entreprises d'accueil touristique des participants. La filière événementielle, très polymorphe, représente à elle seule près de 455 000 emplois directs et indirects créés ou maintenus en équivalent temps plein.

Depuis de nombreux mois, nous travaillons avec les autorités gouvernementales et les services de l'État. Un dialogue s'est instauré. Une compréhension de notre secteur d'activité a entraîné des avancées notables, mais encore bien trop timides pour faire face aux pertes colossales subies par les entreprises ; souvent des PME aux quatre coins de la France. Impossible dans ces conditions d'atteindre l'objectif fixé depuis 6 mois par le Président de la République, de « *quoi qu'il en coûte* », sauvegarder nos outils de travail, nos emplois et nos compétences.

À ce jour, nous manquons totalement de visibilité sur la pérennité des aides et dispositifs d'accompagnement de nos entreprises à moyen terme, pouvant précipiter des décisions irrémédiables. Ainsi, l'horizon des mesures mobilisées, au 31 décembre prochain, ne correspond absolument pas aux rythmes de travail de la filière événementielle ; chaque événement nécessitant plusieurs mois de préparation et d'organisation avant sa tenue effective et donc son règlement.

La limitation des jauges (1000 ou 5000) qui varie quasi quotidiennement en fonction de la circulation du virus, ce qui implique une absence totale de visibilité sur les prochains mois, doit être considérée comme une fermeture administrative ou une restriction d'activité. C'est pour ces raisons que les entreprises concernées ont besoin de maintenir les aides (activité partielle, exonération de charges et fonds de solidarité...) au moins jusqu'au 31 août 2021 si nous pouvons envisager une reprise d'activité en septembre 2021.

De même, la notion de territorialité induite par l'instauration du couvre-feu est complètement inadaptée à nos activités : la domiciliation des sièges sociaux de nos entreprises, et notamment de l'ensemble des prestataires qui composent la filière, n'étant que rarement liée à celle du lieu d'organisation de l'événement.

C'est pourquoi, ayant désormais le recul nécessaire pour mesurer les impacts concrets de l'arrêt de nos activités, nous portons collectivement auprès du Gouvernement et aujourd'hui auprès de vous, élu(e) de la Nation, un plan spécifique composé des mesures indispensables pour notre survie. Ces dernières doivent être de nature à nous permettre de rebondir enfin le moment venu, au service de la reprise de l'économie et du rayonnement de la France.

Vous trouverez ci-joint ce plan détaillé, ainsi qu'un document reprenant plus en détail les chiffres clés de la filière.

C'est pour cette raison que nous vous sollicitons aujourd'hui. Nous avons besoin de votre soutien auprès du Gouvernement. Nous avons besoin que vous votiez des mesures substantielles pour nos entreprises et qui nous aident à sauvegarder emplois et compétences dans l'ensemble de la filière. Nous avons besoin de votre soutien dans nos démarches, afin d'aboutir très vite à ce plan de sauvegarde massif vital pour l'ensemble des entreprises (ETI, PME et TPE) implantées dans nos territoires et que nous représentons.

Nous vous prions de croire, Madame la Députée, en l'assurance de notre considération distinguée.

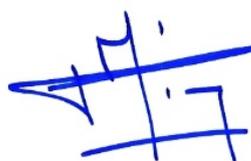
Pièces jointes : Chiffres Clés de la filière événementielle, Plan de sauvegarde de la filière événementielle.



Odile DELANNOY
Présidente de COESIO



Fabrice LABORDE
Président de CREALIANS



Philippe AUGIER
Président de France Congrès et
Evénements



Cyril de FROISSARD
Président de LEVENEMENT



Frederica LEGEARD-LEMÉE
Présidente de SYNPASE



Alain MARCOTULLIO
Président de Traiteurs de
France



Olivier ROUX
Président d'UNIMEV

Contacts :

Philippe Abergel : 06 74 05 74 68 - synpase@synpase.fr

Alban Cailliau : 06 63 64 27 30 - acailliau@tdfa.fr

Odine Delannoy : 06 11 38 08 23 - delannoy@ot-mandelieu.fr

Emmanuel Dupart : 06 72 70 06 94 - emmanuel.dupart@france-congres-evenements.fr

Fabrice Laborde : 06 07 90 88 09 - f.laborde@galis.fr

Frédéric Pitrou : 06 59 17 00 97 - f.pitrou@unimev.fr

Benoît Ramozzi : 06 03 22 10 18 - bramozzi@levenement.org



crealians
Fédération Française des Métiers de l'Événementiel



france congrès
et événements
Développer l'attractivité des territoires

